

# PROCES-VERBAL

Séance du conseil municipal du 09 avril 2021

COMMUNE DE MOISSANNES

## En présence de

Monsieur BREGAINT Jean-Louis, Monsieur TALABOT Dominique, Madame BARRAUD Samantha, Monsieur NARD Sylvain, Monsieur ESPINASSE Jérôme, Madame PIARROUX Audrey, Madame PERPILLOU Angélique et Monsieur BARRAUD Jean-Luc, Madame DESAGE Angélique.

## Absents

Monsieur LASSENE Jérôme, Monsieur DORLIAT Guillaume

## Secrétaire de séance

Madame Audrey PIARROUX

## Approbation du procès-verbal

Sans observation, le procès-verbal du 19 mars 2021 est approuvé à l'unanimité avec 9 Pour.

## Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 19 mars,

### Finances :

- Affectation des résultats,
- Budgets 2021 (M14, Eau, Lotissement).

### Intercommunalité :

- Convention groupement de commandes à la vérification technique, périodique et le contrôle des bâtiments public.

### Questions diverses

## Heure de clôture

Conseil municipal clôturer à 22h04

## 1- Affectation des résultats

Dans le cadre de la procédure budgétaire, il convient, une fois que le compte administratif est adopté, de procéder à l'affectation des résultats sur les budgets primitifs.

### 1) **Budget commune M14**

Le compte administratif 2020 de la commune à sa clôture présente, à la section fonctionnement un déficit de 437,07€ et à la section investissement un excédent de 1 220,55€.

Il n'y a pas de restes à réaliser 2020 au niveau des dépenses d'investissement. Les restes à réaliser 2020 au niveau des recettes d'investissement se montent à 11 990 €.

Par conséquent, il n'y a pas besoin de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget principal. Pour 9 Contre 0.

## **2) Budget annexe Eau**

Le compte administratif 2020 du budget annexe eau à sa clôture présente, à la section fonctionnement un déficit de 6 089,08 € et à la section investissement un excédent de 12 089,84 €.

Les restes à réaliser 2020 au niveau des dépenses d'investissement se montent à 20 000 € et au niveau des recettes d'investissement se montent à 3 480 €.

Par conséquent, il n'y a pas besoin de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget annexe Eau. Pour 9 contre 0.

## **3) Budget annexe Lotissement Le Clos de la Reine**

Le compte administratif 2020 du budget annexe Lotissement Le Clos de la Reine à sa clôture présente à la section fonctionnement un excédent de 148 429,51 € et à la section investissement un déficit de 137 812,80 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget annexe Lotissement Le Clos de la Reine. Pour 9 Contre 0.

---

## **2- Vote des budgets primitifs 2021**

---

Monsieur le maire présente les budgets primitifs comme suit :

### **1) Budget commune M14**

#### **Section de fonctionnement**

#### **DÉPENSES**

011- Charges à caractères général	173 986,94 €
012- Charges de personnel, frais assimilés	313 400,00 €
65- Autres charges de gestion courante	28 430,00 €
66- Charges financières	9 517,88 €
014- Atténuations de produits	3 539,00 €
001-Résultat reporté	437, 07 €
<b>TOTAL</b>	<b>529 310,89 €</b>

## RECETTES

013-Atténuation de charges	20 000,00€
70-Produits services, domaine et ventes div.	15 512,00 €
73- Impôts et taxes	322 134,00 €
74- Dotations et participations	152 489,95 €
75-Autres produits de gestion courante	19 004,00 €
76- Produits financiers	0,94 €
77-Produits exceptionnels	170,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>529 310,89 €</b>

### Section d'investissement

Le principal investissement concerne l'installation de la chaufferie Bois.

Le budget s'équilibre à 63 414,45 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés le budget 2021 de la commune. Pour 9 Contre 0.

## 2) Budget annexe Eau

### Section de fonctionnement

## DÉPENSES

011- Charges à caractères général	37 077,16 €
012- Charges de personnel, frais assimilés	5 200,00 €
65- Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
014- Atténuations de produits	5 700,00 €
67- Charges exceptionnelles	400,00 €
042-Opération ordre transfert entre sections	13 711,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>63 088,76 €</b>

## RECETTES

70- Ventes produits fabriqués, prestations	53 300,00 €
042- Opération ordre transfert entre sections	65,18 €
002- Résultat reporté	9 723,58 €
<b>TOTAL</b>	<b>63 088,76 €</b>

## Section d'investissement

Les principaux travaux en investissement concernent :

- Réserve de travaux,
- Achat des compteurs.

Le budget s'équilibre à 117 607,16 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés le budget annexe eau 2021. Pour 9 Contre 0.

---

### **3- Convention groupement de commandes – vérifications techniques périodiques et contrôles des bâtiments publics**

---

J.L BREGAINT, informe l'assemblée que la communauté de communes de Noblat propose pour faciliter la gestion des contrôles des bâtiments publics et pour permettre des économies d'échelles et la mutualisation des procédures de passation des marchés, le renouvellement du groupement de commandes relative aux vérifications techniques périodiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés les termes de la convention de groupement de commandes et autorise le maire à signer la convention et les documents à venir. Pour 9 Contre 0.

---

### **4 - Questions diverses**

---

- J. ESPINASSE, propose une date pour une réunion de travail concernant le projet de la future mairie. L'assemblée délibérante valide la proposition.
- J-L BREGAINT, indique que la route de Faye et celle de la Chaise ont été réparées par du point à temps.